



Découvrez notre FIP  
Outre-mer Inter Invest n°3

## PME&REGIONS

# Appel d'air pour l'investissement défiscalisé en outre-mer

- De nouveaux secteurs d'activité deviendront éligibles au fonds d'investissement de proximité Outre-mer en 2021.
- La mesure pourrait contribuer à la relance dans les économies ultramarines.

### FISCALITÉ

**Bernard Grollier**

—Correspondant à La Réunion

C'est une modification substantielle que la loi de finances 2021 apporte au fonds d'investissement de proximité (FIP) Outre-mer. A partir de cette nouvelle année, le dispositif d'investissement défiscalisé dans les PME des départements et collectivités ultramarines n'est plus circonscrit aux quelques secteurs également éligibles à la défiscalisation Girardin industriel (biens d'équipement, location de véhicules, hôtellerie, BTP, agriculture...), comme c'est le cas depuis 2017.

L'élargissement de son périmètre a été approuvé fin 2020 par les députés et les sénateurs. Du négoce à la restauration, en passant par les services aux entreprises ou l'immobilier, une longue liste de domaines d'activité pourra bénéficier de l'argent frais des contribuables, attirés par une réduction d'impôt de 30% et la perspective d'une récupération d'une partie de leur mise initiale au bout de quelques années.

#### Fonds de roulement

« Sans révolutionner les économies domiennes, cette évolution va provoquer un appel d'air, estime Stéphane Schlögel, directeur régional océan Indien d'Inter Invest Outre-mer, qui a fait de ce fonds une de ses spécialités. Pour une entreprise qui peut en

bénéficier, le FIP est un accélérateur de développement. Il permet de financer son besoin en fonds de roulement, de compléter un tour de table, de racheter un compte courant d'associé... A La Réunion, nous avons ainsi accompagné l'ouverture d'un hôtel, la diversification dans le tourisme d'une exploitation agricole, une unité de préfabrication d'éléments de construction... De très nombreuses entreprises qui en étaient jusqu'à présent exclues vont pouvoir y accéder. »

A condition, bien sûr, de présenter un profil et un projet suffisamment convaincants. « Même si les secteurs les plus attractifs pour les investisseurs ne sont pas forcément ceux considérés comme prioritaires pour nos territoires, le bénéfice de ce changement sera important, commente David Lorion, député (LR) de La Réunion, qui se battait depuis trois ans pour l'élargissement du périmètre du FIP Outre-mer. Le flux financier injecté dans nos économies par ce canal devrait se trouver décuplé. Il était anormal que des domaines tels que la santé ou les services aux entreprises en soient exclus. »

#### Beaux dossiers

« Avant même que la loi ne soit votée, nous sommes sollicités pour de très beaux dossiers, annonce Benoit Petit, directeur général d'Inter Invest à Paris. Des entreprises cher-

chent aujourd'hui à renforcer leurs fonds propres pour affronter les difficultés à venir. Quand on est bien capitalisé, on peut aller chercher du crédit auprès des banques. » Et les entreprises qui ont contracté un prêt garanti par l'Etat (PGE) en auront besoin quand elles devront commencer à le rembourser.

Une fois la loi de finances votée, une étape restera à franchir : la Commission européenne devra approuver la modification du FIP Outre-mer. Ayant déjà validé dans le passé les fonds d'investissement de proximité de métropole et de Corse, Bruxelles ne devrait pas s'opposer à un alignement du FIP ultramarin sur le même principe d'ouverture à un large éventail de secteurs. « Le gouvernement m'a donné des assurances dans ce sens », indique Olivier Serva, le député guadeloupéen (LREM) qui a défendu le dossier à l'Assemblée nationale.

Les élus ultramarins n'ont, en revanche, pas obtenu un autre changement espéré. Le FIP Outre-mer ne permet d'investir que dans les entreprises dont l'activité se situe exclusivement en outre-mer. Les promoteurs du dispositif demandaient son élargissement à celles qui exercent « principalement » dans les îles. ■



Un hôtel à proximité de Grande Anse, dans le sud de l'île de La Réunion. Les investissements générés par le FIP pourraient cibler en particulier le tourisme qui repart doucement dans le monde. Photo Guenter STANDL/LAIF-REA